



GARANTIES SANITAIRES

Le principe de base est celui de la limitation du brassage et des croisements entre élèves de niveaux différents :

- Le collège est divisé en 4 sections et chaque niveau (6è, 5è, 4è, 3è) bénéficie d'une section spécifique avec un accès propre et des sanitaires attribués.
- Chaque classe a une salle dédiée et chaque élève a une place qui lui est attribuée : ce sont les enseignants qui se déplacent (sauf exception).
- A la cantine, les élèves mangent à des tables réservées pour la classe, identifiées par un affichage. Le sens de circulation interdit tout croisement. La distanciation de 1m est possible entre élèves de classes différentes.
- La cour de récréation est séparée en 4 espaces pour les 4 niveaux.
- L'accès aux casiers et aux sanitaires extérieurs est interdit.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels et pour tous les élèves.
- Application rigoureuse des gestes barrières et mise à disposition de gel hydroalcoolique dans tous les espaces.
- Aération et nettoyage réguliers des locaux et du matériel, désinfection systématique du matériel commun et des surfaces communes.
- Prise de température par les parents avant le départ pour le collège (prise de température au collège uniquement en cas de suspicion)

MEMENTO DE LA REPRISE

- Accueil de tous les élèves
- Maintien des emplois du temps habituels
- Maintien des cours en demi-groupes
- Poursuite de Devoirs faits, des ateliers et des clubs avec des modalités et dans des lieux adaptés
- AS (Association Sportive) maintenue uniquement sur la pause méridienne au sein du collège
- Service de restauration scolaire habituel avec un service à 11h30 et un autre à 12h30
- Récréation aux horaires habituels pour tous les élèves dans leur espace dédié
- Les élèves bénéficiant habituellement du régime de sortie annuelle permanente ne seront pas autorisés à quitter le collège avant la fin des cours sauf accompagné d'un responsable légal
- **Le carnet de correspondance fait office d'attestation de déplacement en cas de contrôle de l'élève par les services de police ou de gendarmerie pour tout trajet entre le domicile et le collège. Pensez à coller une photo d'identité sur le carnet pour ceux qui ne l'ont pas encore fait!**

SUSPICION COVID QUE FAIRE ?

Application de la procédure de gestion réglementaire en cas de suspicion COVID-19 (protocole national) :

- Tout élève avec des symptômes évocateurs est isolé en attente d'une prise en charge par un responsable légal pour un retour au domicile.
- Si un élève montre des signes évocateurs à la maison : ne pas l'envoyer au collège!
- Dans les 2 cas s'assurer du bon état de santé de l'élève avant tout retour en classe.
- **Prévenir l'établissement** : l'infirmière scolaire se tiendra à disposition pour toute question ou information.

CONTINUE DES APPRENTISSAGES

Comment récupérer les cours en cas d'absence ?

- Les équipes enseignantes et éducatives sont informées de la situation dès que nous avons connaissance de l'absence de l'élève.
- Le cahier de texte de la classe est accessible sur l'ENT du collège.
- Il est complété par les enseignants avec le contenu de la séance (activités réalisées, thèmes/compétences abordés, ressources, supports utilisés, travail à faire...).
- **Attention : il n'y a aucune obligation pour un enseignant de mettre la trace écrite d'un cours sur l'ENT.**
- L'assistant d'éducation référent de la classe prendra contact avec l'élève et la famille pour vérifier qu'il n'y a pas de rupture dans les apprentissages et recenser les difficultés.
- Des solutions de récupération des traces écrites adaptées seront proposées selon le cas.
- La communication et les échanges avec les équipes enseignantes et éducatives sont possibles via la messagerie de l'ENT.
- Ne pas attendre pour signaler toute difficulté aux enseignants.
- Prendre contact avec la CPE ou la Direction pour évoquer des situations ou problématiques particulières.
- Prendre contact avec la professeur documentaliste en cas de difficulté avec l'ENT (codes, paramétrage du compte...)

Contacts

Téléphone : 02 32 27 05 75

Vie scolaire : viescolaire.0271631b@ac-rouen.fr

Direction : ce.0271631b@ac-rouen.fr

Professeur documentaliste : cdi.0271631b@ac-rouen.fr

Accueil physique sur rendez-vous uniquement

Site du collège pablo-picasso.ent27.fr